

Travaux de réfection– Hôtel de ville
**Brossard procède à une sécurisation
préventive des lieux**

Brossard, le 9 avril 2015 – Dans la foulée des travaux de réfection du revêtement extérieur de l'hôtel de ville qui seront entrepris prochainement, la Ville a procédé à la mise en place de mesures préventives pour assurer la sécurité des citoyens, des visiteurs et des employés.

En effet, des échafaudages ont été installés à divers endroits le long du bâtiment et aux entrées principales. Formant un tunnel, ces structures assureront un passage et un accès sécuritaire au bâtiment durant les travaux. De plus, des clôtures de protection, délimitant certaines zones situées en façade, à l'arrière et sous la rotonde, ont aussi été disposées. Notons également que des filets de retenue ont été fixés à quelques endroits sur les parois de l'édifice afin de prévenir la chute accidentelle de pièces de maçonnerie durant les travaux.

Ces mesures s'inscrivent à l'intérieur de la première phase du grand projet de réfection et de réaménagement de l'hôtel de ville.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec *Services Brossard* en composant le 450 923-6311 ou visitez **brossard.ca**.

– 30 –

Source : Direction des communications
Ville de Brossard
450 923-6311